



Rapport Financier

AG SYNADEC/Deauville 2025/24 janvier

MERCI !
Laureen,
Delphine et Isabelle

Contexte exercice 2023/2024

Augmentation des adhésions

Augmentation des tarifs et de la participation à l'AG 2024

Augmentation des formations

Augmentation des revenus bancaires : Livret et CAT

Meilleure prise en charge des frais de délégués (60% du budget alloué)

Plus grande participation aux JDD, bureaux, CA et fonctionnement sur 2 jours

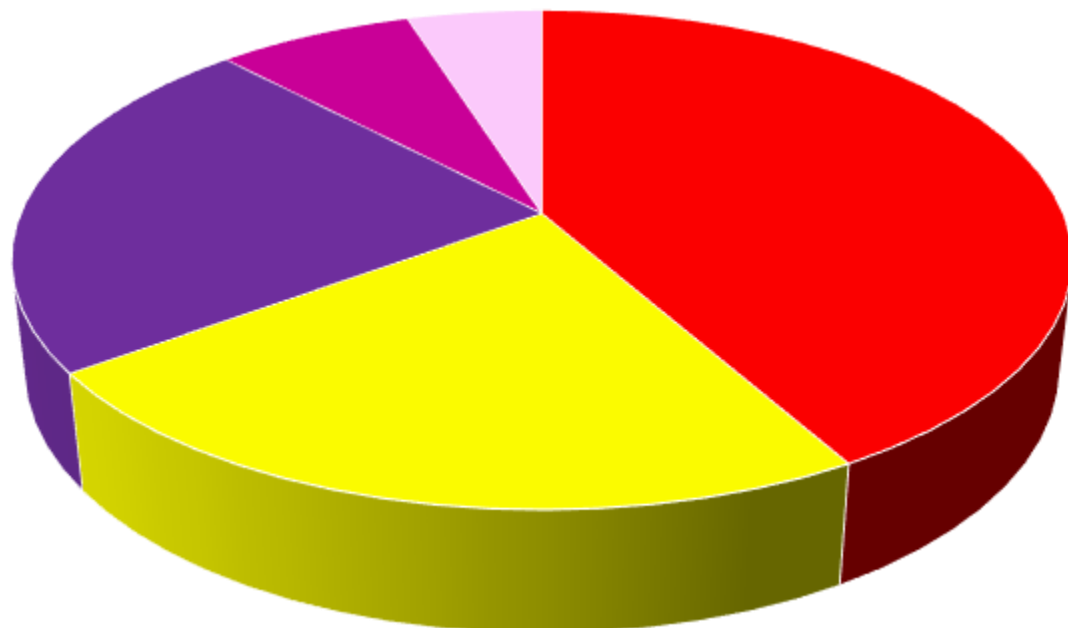
Plus de déplacements notamment en région (bureau)

Budget AG toujours en augmentation « maîtrisée »

Exercice comptable 23/24 :

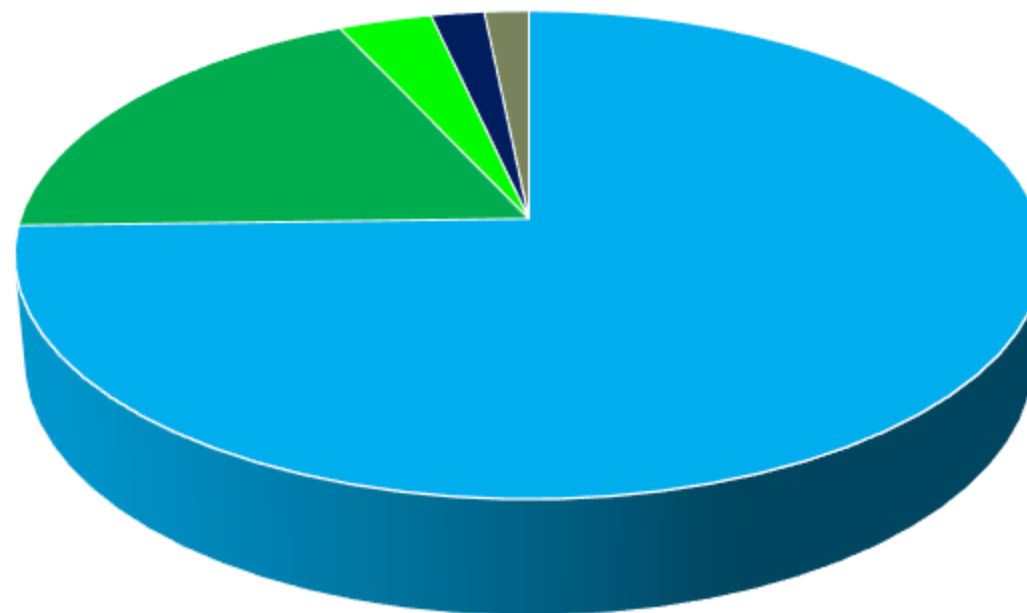
Résultat : - 47 800 € (Prévisionnel initial : - 97 000 €) (résultat 22/23 : - 84 000 €)

Charges 669 500 (+ 15%)



- AG (42%)
- frais déplacements, hôtel, restauration (23%)
- frais généraux, loyer, formation, com, assurances (23%)
- salaire (7%)
- divers (5%)

Produits 621 700€ (+22%)



- Adhésions (75%)
- participation AG (18%)
- formation (3,5%)
- revenus bancaires (1,9%)

Prévisionnel 2024/2025 : - 89 000 €

Charges : 764 000 € (+15%)

AG : 330 000€ (43%)

Fonctionnement : 175 000€ (23%)

Déplacements, hébergements :

171 000€ (22%)

Salaire : 53 000 € (7%)

Divers : 35 000 € (5%)

Produits : 675 000 € (+9%)

Adhésions : 505 000€ (75%)

Participations AG : 133 000€ (20%)

Formations : 25 000€ (3,5%)

Rémunération CAT : 12 000 (1,5%)

ATTENTION : coût supplémentaire exceptionnel AG 2025 à la charge
du SYNADEC

Perspectives 2026:

1/ Poursuivre l'augmentation des adhésions

Objectif : 1 600 adhérents en 2026 !

2/ Equilibre compte de résultat au 31 août 2026

3/Maitrise du coût de l'AG avec un maintien de la qualité et du niveau de prestation (jauge à 300 participants/850€/personne)

4/Poursuivre la professionnalisation du Synadec (interface, services, communication, proximité terrain, formation)